

Formation port du harnais sur site équipé ou non équipé ^{0Harnais}

Présentiel - Synchron

Formez vos équipes au contrôle, au réglage et à l'utilisation du harnais antichute avec EVINCEL. Cette formation pratique de 7 heures associe prévention des chutes, manipulation des équipements et exercices adaptés aux situations professionnelles des participants. Elle aborde les conditions d'intervention sur un site équipé ou sans installation permanente, dans les limites des dispositifs préalablement définis et autorisés.

Pour connaître la réglementation applicable, consultez notre article sur la hauteur minimale et obligations de l'employeur

Avant de préparer une intervention, consultez notre checklist des 10 vérifications essentielles avant un travail en hauteur.

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

- contribuer à la prévention des chutes de hauteur et des accidents liés à une mauvaise utilisation des EPI antichute ;
- accompagner la formation des utilisateurs et l'application des consignes de sécurité propres aux interventions ;
- harmoniser les pratiques de contrôle, de réglage, de connexion et de déplacement ;
- améliorer la détection et le signalement des équipements défectueux ou inadaptés ;
- renforcer l'identification des situations nécessitant l'arrêt ou le report d'une intervention ;
- développer des pratiques de prévention adaptées aux sites équipés ou sans installation permanente.

Les + métier

Formation port du harnais à Lyon Chassieu en 7 h : contrôle des EPI, réglage, connexion, déplacements et prévention des chutes sur dispositifs autorisés.



Public Visé

Cette formation s'adresse aux salariés, agents, intérimaires, artisans et travailleurs indépendants amenés à utiliser un harnais dans leurs activités de maintenance, installation, entretien, montage ou travaux du bâtiment et de l'industrie. Elle accueille les débutants et les utilisateurs souhaitant acquérir ou consolider leurs pratiques d'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur. Les interventions concernées peuvent se dérouler sur un site équipé ou sur un site sans installation permanente, sous réserve qu'une solution de protection adaptée ait été préalablement définie, mise en place et vérifiée par les personnes compétentes. Cette formation porte sur l'utilisation des dispositifs autorisés. Elle ne forme pas à la conception, à la pose ou à la validation des ancrages et lignes de vie.



Pré Requis

- Aucun prérequis technique ni expérience préalable du travail en hauteur n'est exigé.
 - Comprendre les consignes de sécurité et les instructions relatives aux équipements utilisés.
 - Pouvoir participer aux exercices pratiques prévus et signaler avant la session tout besoin d'adaptation.
 - Prévoir une tenue de travail adaptée et des chaussures de sécurité.
- Le suivi individuel de santé adapté au poste et aux risques professionnels relève de l'employeur.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques de chute et les conditions d'une intervention sur un site équipé ou sans installation permanente, en privilégiant les protections collectives.

Distinguer les systèmes de retenue, de maintien au travail et d'arrêt de chute, et reconnaître les équipements autorisés pour l'intervention.

Effectuer les contrôles visuels et fonctionnels avant utilisation, repérer les anomalies et mettre à l'écart les équipements concernés.

Mettre en place, ajuster et contrôler le harnais conformément à sa notice, en utilisant les points d'accrochage adaptés au système retenu.

Identifier les connexions autorisées et prendre en compte le facteur de chute, le tirant d'air, le risque pendulaire et les limites d'utilisation des équipements.

Se connecter et se déplacer sur les dispositifs mis à disposition en assurant la continuité de protection selon le mode opératoire prévu.

Reconnaître une situation imposant l'arrêt de l'intervention et appliquer les consignes d'alerte et de secours, avec une organisation excluant le travail seul lors de l'utilisation d'un système d'arrêt de chute.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 0Harnais-20261008

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Parcours pédagogique

PÉRIMÈTRE DE LA FORMATION

La formation porte sur l'utilisation de systèmes de protection individuelle contre les chutes préalablement définis et autorisés.

Sur un site équipé, les exercices utilisent les installations existantes identifiées. Sur un site sans installation permanente, l'utilisation du harnais exige une solution de protection adaptée, mise en place et vérifiée au préalable par les personnes compétentes. En l'absence de solution appropriée, le participant apprend à ne pas engager l'intervention et à alerter.

La conception, le dimensionnement, la pose et la validation des ancrages ou lignes de vie, les vérifications générales périodiques, les techniques d'accès sur cordes et le sauvetage technique ne sont pas enseignés dans ce programme.

1. PRÉVENIR LES CHUTES ET ORGANISER LE TRAVAIL

- Identifier les risques liés aux accès, bords de vide, ouvertures, surfaces fragiles et obstacles.
- Prendre en compte la coactivité, les chutes d'objets et les conditions météorologiques.
- Appliquer les principes de prévention et privilégier les protections collectives.
- Comprendre les conditions de recours aux EPI lorsque les protections collectives ne peuvent pas être mises en œuvre.
- Respecter les consignes de l'employeur, le balisage et la sécurisation de la zone.

2. COMPRENDRE LES SYSTÈMES DE PROTECTION

- Distinguer retenue, maintien au travail et arrêt de chute.
- Comprendre que la retenue empêche d'atteindre une zone de chute et ne constitue pas un système d'arrêt de chute.
- Identifier les fonctions du harnais, des longes, absorbeurs, connecteurs et antichutes.
- Vérifier la compatibilité des composants et respecter les notices.
- Comprendre qu'un système de maintien seul n'assure pas l'arrêt d'une chute.

3. EXAMINER LES CONDITIONS DU SITE

- Sur site équipé : identifier les installations, connexions et cheminements autorisés.
- Sur site sans installation permanente : analyser les protections nécessaires et les limites d'intervention.
- Vérifier qu'une solution adaptée a été mise en place avant toute exposition au risque.
- Interrompre l'intervention et alerter lorsque les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

4. CONTRÔLER ET ENTREtenir LES ÉQUIPEMENTS

- Identifier les équipements, leur traçabilité et leurs notices.
- Vérifier le statut des vérifications périodiques.
- Examiner les sangles, coutures, boucles, connecteurs et dispositifs antichute.
- Effectuer les contrôles fonctionnels prévus par le fabricant.
- Mettre à l'écart un équipement présentant un défaut, un doute ou ayant arrêté une chute.
- Respecter les conditions d'entretien, de stockage et de durée de vie.
- Distinguer le contrôle utilisateur de la vérification générale périodique.

5. RÉGLER LE HARNAIS ET PRÉPARER LA CONNEXION

- Choisir une taille adaptée, mettre en place et ajuster le harnais.
- Réaliser un contrôle personnel et un contrôle croisé.
- Repérer les points d'accrochage adaptés à la fonction recherchée.
- Prendre en compte le facteur de chute, le tirant d'air et le risque pendulaire.
- Lire les limites de masse, de nombre d'utilisateurs et de configuration propres aux équipements.
- Prendre en compte les risques liés aux arêtes et obstacles conformément aux notices.

6. UTILISER LES DISPOSITIFS AUTORISÉS

- Respecter les points d'ancrage, amarrages et modes opératoires désignés par l'employeur.
- Réaliser les connexions et déconnexions conformément au système utilisé.
- Assurer la continuité de protection lors des changements de connexion.
- Se déplacer sur les cheminements autorisés.
- Comprendre qu'un support ne peut pas être choisi ou validé au jugé par l'utilisateur.

7. RÉALISER LES EXERCICES PRATIQUES

- Contrôler les EPI et repérer les anomalies.
- Mettre en place, régler et contrôler le harnais.
- Vérifier les connexions et réaliser un contrôle croisé.
- Effectuer un parcours sur une zone pédagogique sécurisée.
- Réaliser les changements de connexion prévus par le mode opératoire.
- Étudier une situation sans installation permanente : conditions préalables, décision de poursuivre ou d'interrompre et formulation de l'alerte.
- Identifier et corriger les gestes ou pratiques dangereux.

8. ALERter ET APPLIQUER LES CONSIGNES DE SECOURS

- Comprendre les risques liés à la suspension après une chute.
- Vérifier l'organisation des secours avant l'intervention.
- Identifier les moyens d'alerte et les informations à transmettre.
- Respecter l'interdiction de rester seul lors de l'utilisation d'un système d'arrêt de chute.
- Appliquer les procédures du site sans improviser de manœuvre de sauvetage hors des compétences détenues.

Méthodes pédagogiques

Moyens pédagogiques

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 0Harnais-20261008



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

La formation repose sur une pédagogie active et progressive associant :

- des apports théoriques illustrés sur la prévention des chutes et l'utilisation des équipements ;
- des échanges à partir des situations professionnelles des participants ;
- des démonstrations commentées par le formateur ;
- des exercices individuels de contrôle, de réglage, de connexion et de déplacement ;
- des études de cas sur site équipé ou sans installation permanente ;
- des corrections individualisées et la répétition des gestes nécessaires à leur maîtrise.

La progression est adaptée au niveau des participants, à leurs activités et aux équipements retenus.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution et de l'assiduité est assuré par :

- l'émargement des participants et du formateur par demi-journée ;
- le contrôle de la présence et de la participation aux séquences ;
- l'observation individuelle pendant les exercices ;
- une grille de suivi et d'évaluation renseignée par le formateur ;
- la traçabilité des résultats aux évaluations ;
- un questionnaire de satisfaction en fin de formation ;
- la remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation individuelle de fin de formation mentionnant les résultats obtenus.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur compétent en prévention des chutes de hauteur et en utilisation des systèmes de protection enseignés, capable d'organiser, de superviser et d'évaluer les exercices pratiques en sécurité.

- Supports pédagogiques illustrés et notices des fabricants.
 - Harnais de tailles adaptées et équipements représentatifs des systèmes enseignés.
 - Longes, connecteurs, absorbeurs et antichutes selon la configuration retenue.
 - Zone d'exercices sécurisée et dispositifs de connexion préalablement autorisés.
 - Équipements complémentaires adaptés aux exercices.
 - Grilles de suivi, questionnaires et supports d'évaluation.
- Les exercices portent sur les matériels effectivement disponibles et les situations prévues dans la formation.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis comprend :

- un positionnement initial par questionnaire ;
- une évaluation continue pendant les exercices ;
- un questionnaire théorique de fin de formation ;
- une mise en situation pratique individualisée.

La grille pratique vérifie notamment le contrôle des EPI, le réglage du harnais, l'utilisation des connexions autorisées, la prise en compte du tirant d'air et du risque pendulaire, la continuité de protection et la réaction face à une situation non sécurisée.

Les critères d'évaluation sont expliqués en début de formation. Toute erreur de sécurité non corrigée entraîne la non-validation de la compétence concernée et des préconisations de formation complémentaire.

Les résultats précisent les compétences acquises et celles restant à travailler, pour les situations et équipements évalués. L'attestation de formation ne constitue pas une autorisation générale de réaliser toute intervention en hauteur.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée dans ses locaux, le client prévoit :

- une salle adaptée aux séquences théoriques ;
- une zone pratique sécurisée, accessible et compatible avec les objectifs ;
- les autorisations d'accès et les consignes applicables au site ;
- les équipements nécessaires, entretenus, accompagnés de leurs notices et de la traçabilité des contrôles ;
- les informations relatives aux tâches, aux dispositifs de protection et aux cheminements autorisés ;
- une organisation des secours adaptée aux exercices et des moyens d'alerte disponibles.

La faisabilité de la pratique est examinée avec EVINCEL avant la session. L'absence d'installation permanente ne dispense pas de mettre en place les moyens nécessaires à la sécurité des exercices.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL étudie les besoins d'adaptation des personnes en situation de handicap avant l'inscription, avec son référent handicap et, le cas échéant, l'employeur.

Les adaptations peuvent concerner les supports pédagogiques, le rythme de formation, l'accès aux locaux et les modalités d'évaluation.

Cette formation comprend des exercices nécessitant le port d'un harnais, la manipulation d'équipements et des déplacements sur une zone pédagogique sécurisée. Les adaptations sont examinées individuellement en tenant compte des compétences attendues et des exigences de sécurité, sans exclusion automatique.

Lorsque les adaptations nécessaires ne peuvent pas être mises en œuvre, EVINCEL recherche une solution adaptée ou une orientation vers un partenaire compétent.



Durée

7.00 Heures **1** Jour 2 à 10 participants

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 0Harnais-20261008



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427